Ministere de l'Enseignement Superieur et de la Recherche Scientifique

جامعة مولود معمري _تيزي وزو _ X.\\\$\\\\$Xi\\©\!X\\\$U\\X\\



UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI-TIZE QUZOU-FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

الانسانية

Procès-verbal de la Réunion de la commission de classement des demandes de stage de perfectionnement à l'étranger des ATS en date du 12 mai 2024

Le douze mai de l'an deux mille vingt-quatre, s'est tenu la réunion de la commission de classement des ATS à 10h00 pour traiter les dossiers des demandeurs de stages de perfectionnement à l'étranger.

Etaient présents : (Ci-joint la feuille d'émargements.)

Les demandes de mobilité de courte durée ont été traitées en référence à l'arrêté ministériel n^0 255 du 25 février 2024 fixant les critères de sélection et d'admission au programme de mobilité de courte durée à l'étranger.

Le classement des dossiers de demandes est basé sur les critères mentionnés dans la grille d'évaluation annexe à l'arrêté ministériel précédent destiné aux Personnels Administratifs et Techniques.

- ✓ Les membres de la commission ont fixé la durée de la mobilité de perfectionnement à l'étranger à quinze (15) jours.
- ✓ Dans le cas d'égalité de points, le départage sera comme suit :
 - Le premier critère est le nombre de sorties
 - Le deuxième critère est la date de recrutement.
- ✓ Les changements de destination ne sont tolérés sans aucun prétexte.

Les demandeurs de stages pour la zone 01 doivent présenter les visas au plus tard le 31/10/2024. Après cette date le stage sera attribué au premier de la liste d'attente.

- ✓ La date limite des recours est fixée pour le jeudi 16/05/2024.
- ✓ Le recours doit être adressé à monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales.

Classement des demandeurs de stage ATS de la faculté des sciences humaines et sociales pour l'année 2024

NOM ET PRENOM	NOTE	CLASSEMENT
CHERCHEM Smail	45	1
SIFER ep BENFDILA Amina	44	2
BOUMAZA Lamia	44	3
BELKACEMI ep LAKROUM Ouiza	43	4
KEBDI Zohir	42,5	5
SEGHILANI Kahina	42	6
DEKKAR Fariza	41,5	7
TIGHEDINE Farida	41,5	8
SAIB ep BOUCHERRAB Kahina	41,5	9
NAIT AMAR Ouassila	41	10
AIT MOHAMMED Makhlouf	41	11
HADDADOU Ghania	40	12
BOUCHERRAB Said	39,5	13
BELLOUT Samia	39	14
IDEKI Chafia	38	15
EL HADDAD Ouiza	37,5	16
BOUTICHE Tassadit	37,5	17
MEZIANE Faiza	37	18
OUSTANI ep OUCHAIT Nadhira	35,5	19
CHEBALLA Yamina	35,5	20
GHALEB Fatima	35	21
HAMOU Fariza	34	22
LOULI Djamila	32	23
DJEBBAR Sonia	29	24
CHERFI Hadjer	Rejeté	Manque du diplôme universitaire
MEGRAOUI Nacima	Rejeté	Manque du diplôme universitaire

Le classement est provisoire jusqu'au traitement des recours.

P/ la commission

ميا كيم اللاجتماعية و الإجتماعية

ذِ، بُوطابِّ فريد

تیناسن» تیدامتی